



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Le pass TER à 49 euros, c'est pour bientôt ?

Question écrite n° 15238

Texte de la question

M. François Ruffin interroge M. le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires : tiendra-t-il la promesse du pass TER à 49 euros par mois ? « L'idée, c'est d'avoir quelque chose de très simple, ouvert à tous, qui permet de voyager de manière illimitée pour favoriser l'usage du train. Je souhaiterais que ce produit soit disponible pour l'été prochain et que ce soit durable ». Le 7 septembre 2023, Clément Beaune, alors ministre délégué aux transports, a confirmé sa volonté de créer à l'été 2024 un « pass rail » dont le coût se situerait autour de 49 euros, « comme en Allemagne ». Cette proposition, M. le député l'a portée à peine quelques semaines auparavant. Avec ses collègues de la NUPES, ils ont élaboré un panel de propositions pour des « Vacances pour tous ». Dedans, ils avaient mis les « TER illimités pour 29 euros tout l'été ». Clément Beaune est donc allé encore plus loin, en proposant que cela soit « durable ». Il souhaitait même que cela fonctionne « si possible aussi avec les bus, les métros, les tramways dans nos grandes villes » ! Fort bien. Il s'adresse donc à M. le ministre, suite au départ du ministre des transports et dans l'attente de la nomination de son successeur. Où en est cette promesse ? Où en sont les discussions avec les présidents de région qui devaient démarrer dès le mois de septembre 2023 ? M. le député n'a rien entendu à ce sujet dans le discours de politique générale de M. le Premier ministre. Il lui demande s'il tiendra cet engagement qui serait bénéfique pour le porte-monnaie des Français, mais aussi pour lutter contre le réchauffement climatique.

Données clés

Auteur : [M. François Ruffin](#)

Circonscription : Somme (1^{re} circonscription) - La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15238

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Ministère attributaire : [Transports](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 février 2024](#), page 933

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)